

## N'est pas catholique seulement celui qui pratique le dimanche

Par , le 2/12/2020 à 05h54

Le P. Nicolas de Bremond d'Ars, prêtre, sociologue nous propose cette réflexion à la suite de la parution de la tribune de Yann Raison du Cleuziou.



La contribution de Y. Raison du Cleuziou au débat sur la demande insistante de rouvrir les messes est très instructive. Il se situe comme sociologue, et il connaît très bien le dossier de la piété populaire qui est emblématique d'une distorsion dans le catholicisme des années 1960 et 1970. Il nous met en garde sur une question encore

très ouverte : pourquoi les catholiques « d'ouverture », ou « conciliaires revendiqués (selon sa typologie) n'ont-ils pas su transmettre la pratique religieuse (voire la foi !) à leurs enfants ou petits-enfants ?

? TRIBUNE. « Le mépris affiché pour les ultimes pratiquants est suicidaire »

Il constate très justement que les quelques pratiquants fidèles sont issus des « observants », c'est-à-dire ceux pour qui la fidélité à l'eucharistie et au catholicisme passe avant l'aggiornamento entamé par le concile Vatican II. Du coup, critiquer la posture de ceux qui réclament la messe à tout prix, fût-ce en organisant des célébrations clandestines, reviendrait à scier la branche sur laquelle les catholiques libéraux sont assis.

Le constat est net, mais il repose sur une probable méprise. Une autre explication est possible.

Les catholiques conciliaires, comme je l'ai montré en publiant des témoignages de prêtres de l'époque, ont voulu suturer la fracture ouverte par la loi de 1905. Ils faisaient le constat d'un écart se creusant peu à peu entre la société civile, travaillée par les luttes démocratiques et contrainte de faire évoluer ses positions, et la société ecclésiale, durablement installée dans une fidélité « culturelle » à la Tradition. Le concile apparut alors comme la possibilité de réduire l'écart. Lutter contre la piété populaire, qui était enracinée dans les pratiques rurales, c'était donc poursuivre le travail entamé par la société civile, qui s'urbanise à toute vitesse et voit le monde rural périr.

? TRIBUNE. Hors de la messe, pas de salut ?

Un moment résorbée, la fracture s'est rouverte profondément depuis quarante ans.

La société civile a bouleversé de fond en comble les pratiques de socialité familiale. Mariage, héritage, sexualité : tout ce qui relevait de la vie privée a été transformé. L'Église catholique a campé sur ses positions, augmentant de façon critique cet écart. Les « libéraux » et leurs héritiers ont suivi la voie civile, pour ne pas vivre en porte-à-faux. Désormais, partisans de la suprématie ecclésiale et pratiquants réguliers se recouvrent pour l'essentiel. Ils creusent encore plus le fossé avec les moindres ou non pratiquants. De là naissent parfois les « sectes » (au sens sociologique).

? COURRIER. « Hors de la messe, pas de salut ? »

Il est donc sain de se rebeller contre la mainmise des « observants » sur la norme de pratique ecclésiale. N'est pas catholique seulement celui qui pratique le dimanche.